



SORIGNY VOUS ACCUEILLE

VOUS QUI ALLEZ VIVRE À SORIGNY
SOYEZ LES BIENVENUS

Pour faire connaissance avec notre
Commune, vous trouverez dans ce fascicule

- * des informations pratiques et générales,
utiles après votre déménagement
- * un plan de la Commune
- * des informations locales (services médicaux, sociaux,
commerces, artisanat, transport, collecte des ordures)
- * des renseignements municipaux
- * la vie associative à SORIGNY
- * un avis relatif aux sentiers pédestres
- * un résumé de la démographie communale
- * un bref historique
- * un blason pour SORIGNY
- * un peu de géographie
- * la géologie locale

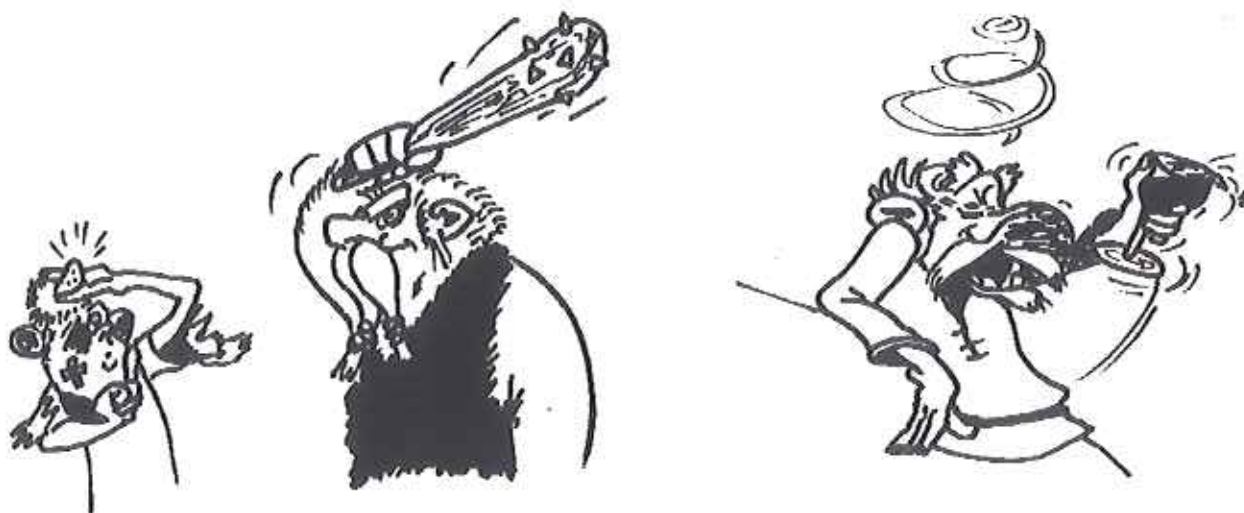
BONNE INSTALLATION !

LE DÉMÉNAGEMENT



est un casse-tête
une fête

... ou



selon les circonstances qui le provoquent.

Des démarches importantes concernant votre vie quotidienne
sont à effectuer de toute façon.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LE COURRIER

Pour sa réexpédition, vous avez deux solutions :

- * La Poste s'en charge après que vous ayez rempli les formulaires adéquats
- * Utilisez les enveloppes de réexpédition mises à votre disposition dans les bureaux de poste. Vous demanderez à une voisine ou à votre ancien concierge de s'en charger.

N'oubliez pas de prévenir de votre changement d'adresse les journaux auxquels vous êtes abonné.

Pour vos amis, des cartes postales sans affranchissement sont mises à votre disposition à la Poste.

LE TÉLÉPHONE

Appelez l'Agence Commerciale pour faire opérer votre transfert ou demander l'installation d'une nouvelle ligne : ☎ 10 14.

EAU:

Prévenez Véolia pour effectuer l'ouverture du compteur et demandez éventuellement le relevé concernant l'ancien locataire : ☎ 0811 900 400.

ÉLECTRICITÉ

Prenez rendez-vous avec l'EDF. - 15 rue de la Tuilerie - BP 237 - 37552 SAINT-AVERTIN CEDEX pour établir votre nouvel abonnement. Pensez à le résilier à votre ancienne adresse : ☎ 09 72 67 50 37.

SCOLARITÉ:

Demandez des certificats de scolarité et décisions de conseils de classe de l'année en cours pour vos enfants avec un certificat de sortie, signé par le Chef d'établissement.

Prenez contact avec :

- Mme Karine ROUSSILLAT, Directrice de l'École Élémentaire Jacqueline AURIOL- 9 rue des Écoles - SORIGNY - ☎ : 02 47 26 07 59.
- Mme Amélie EL AMRANI, Directrice de l'École Maternelle Pierre PETIT - 11 rue des Écoles SORIGNY - ☎: 02 47 26 97 65 pour les plus jeunes.

* le CES Albert Camus - 1 rue de la Baffauderie - MONTBAZON - ☎ : 02 47 26 03 17 pour ceux allant de 6^e à la 3^e.

Inscrivez vos enfants sans tarder.

PRESTATIONS SOCIALES

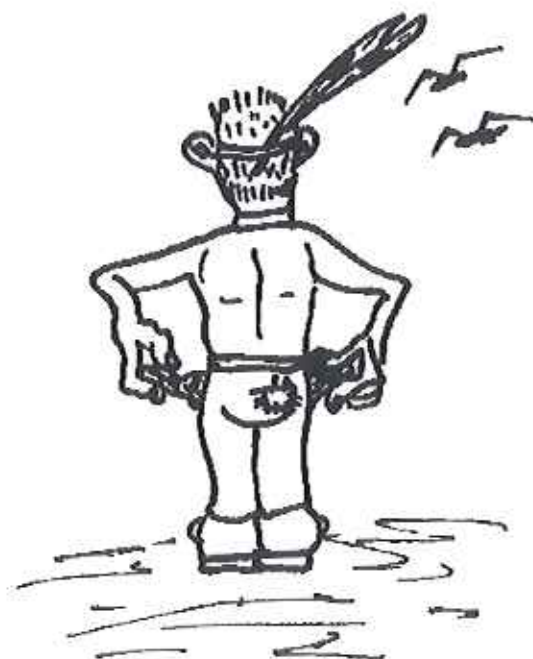
Si vous changez de département, demandez un certificat de radiation et contactez vos caisses :

- * d'Assurance Maladie - Centre 201 Rue Édouard Vaillant BP 235 - 37035 TOURS CEDEX
- * d'Allocations Familiales - 1 Rue Alexander Fleming - 37045 TOURS CEDEX.

Pour le régime agricole, consultez la Mutualité Sociale Agricole - 31 rue Michelet - 37040 TOURS CEDEX

Avisez vos organismes de retraite.

IMPÔT SUR LE REVENU - TAXE D'HABITATION ET TAXE FONCIÈRE



Signalez votre nouvelle adresse au Centre des Impôts de TOURS Sud - 38 rue Édouard Vaillant 37060 TOURS CEDEX - ☎ : 02 47 21 70 00.

L'année du déménagement, payez les sommes dues à l'adresse indiquée sur votre avis d'imposition. L'année suivante, les acomptes seront versés à la même adresse, le solde à la Perception de MONTBAZON 12 rue de Monts ☎ : 02 47 26 00 69 (du lundi au vendredi : 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h).

CARTE GRISE

Demandez les imprimés nécessaires en mairie puis rendez vous à la Préfecture d'Indre-et-Loire à TOURS. <http://www.indre-et-loire.pref.gouv.fr>

CARTE D'ÉLECTEUR

Vous devez demander votre inscription sur les listes électorales de la Commune de votre domicile si :

- * vous venez d'emménager
- * vous avez changé d'adresse sur la commune,
- * vous devez atteindre 18 ans avant le 28 février de l'année suivante
- * vous n'êtes pas inscrit

Les inscriptions sont prises toute l'année et la clôture des inscriptions est fixée chaque année au 31 décembre pour être effective au 1^{er} mars de l'année suivante.

NOUVEAUTÉ !

Vous pouvez demander votre inscription sur les listes électorales par Internet. Cette démarche devient ainsi plus simple, plus rapide et sans perte de temps car elle évite un déplacement en mairie. La démarche à suivre est très simple : il suffit de créer son compte en quelques clics sur www.mon.service-public.fr, d'accéder à la démarche en ligne "Inscription sur les listes électorales" puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé. Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport) ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de trois mois établi à votre nom.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Adressez-vous à l'accueil de la Mairie pour changement de votre adresse ou déclaration de perte.

ASSURANCE

Prévenez votre assureur par lettre recommandée avec AR de votre changement de domicile pour votre assurance logement, par simple lettre pour votre assurance automobile ou autres assurances.

EMPLOI

Les offres d'emploi de l'ANPE peuvent être consultées :

- en mairie de 9 h à 11 h les lundi, mercredi et vendredi
- à Association Travail Solidarité - 29 avenue de la Gare MONTBAZON ☎: 02 47 65 92 52.

RELATIONS AVEC LES

- **Député** : Mme Marisol TOURAINE
- **Conseillère Générale** : Mme Marisol TOURAINE

SAMU : ☎ 15

HÔPITAUX

- Pour enfants : C.H.R. Gatien de Clocheville - 49 Boulevard Béranger - TOURS - ☎ : 02 47 47 47 47.
- Bretonneau - 2 Boulevard Tonnellé - TOURS ☎ : 02 47 47 47 47.
- Trousseau - ☎ : 02.47.47.47.47.

SERVICE PASTORAL DE LA VALLÉE DE L'INDRE

5 rue de la Bodinière - ZAC des Gués - 37250 VEIGNÉ - ☎ 02 47 27 65 37 /09 52 60 91 65.
Relais paroissial pour SORIGNY : Madame Fanny DUROUSSEAU – 1 rue Château Gaillard
37250 SORIGNY – ☎ 09 51 89 79 12.

COMMERCES - ARTISANAT

Vous trouverez les commerces : boulangerie, supérette, café, restaurants, hôtel, horticulteur, paysagiste, centre d'équitation, maçon, électriciens, plombier, peintre, menuisiers, charpentiers, couvreur, station service, entreprise de terrassement, taxis, ...

MARCHÉ

Il a lieu chaque dimanche matin sur la Place Marcel GAUMONT. Renseignements auprès de Mme Sylvie DUCROTOY ☎ 02 47 34 27 71.

TRANSPORT

Il existe un service de cars. Les horaires étant variables, vous pouvez venir retirer les dépliants à l'accueil de la Mairie.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES (compétence de la CCVI)

Le ramassage est effectué le mardi matin pour les déchets ménagers et le vendredi matin pour les emballages ménagers à recycler sur l'ensemble de la Commune.

Pour tout renseignement, contacter M. AUDIGER (CCVI) - ☎ 02 47 26 26 38



SERVICES MUNICIPAUX

LA MAIRIE

28 rue Nationale ☎02 47 34 27 70, mairie@mairie-sorigny.com
<http://www.mairie-sorigny.com>

vous accueille du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Les jours exceptionnels de fermeture font l'objet d'une annonce dans la Nouvelle République et d'une affiche à la porte de la Mairie.

LES ÉLUS SONT À VOTRE DISPOSITION (sur rendez-vous)

- * M. Alain ESNAULT, Maire,
- Mme Francine GABORIAU, 1^{ère} adjointe, chargée des Affaires Scolaires, Jeunesse, Social-Emploi, Communication et Personnes Âgées,
- * M. Michel CARPENTIER, 2^e adjoint, chargé des Infrastructures, Urbanisme, Gestion du Patrimoine, Bâtiments, Artisanat-Commerce et Cimetière,
- * Mme Annick BOULAIS, 3^e adjointe, chargée des Affaires Sportives, Culture,
- * M. Jean-Christophe GAUVRIT, 4^e adjoint, chargé des Voies et Réseaux divers, Environnement - Qualité de la Vie, Espaces Verts, Sécurité et Agriculture.

DANS VOTRE SECTEUR, VOUS TROUVEREZ CERTAINEMENT UN CONSEILLER MUNICIPAL

Mme Cécile BLOND	4 rue des Lauriers
Mme Annick BOULAIS	8 Rond Point des Rosiers
M. Philippe BRAULT	11 rue de Thilouze
M. Michel CARPENTIER	22 rue Nationale
Mme Pierrette CRON	Beau-Chêne
M. Christian DESILE	Le Châtelet
Mme Isabelle do ALTO	6 Impasse de la Dégessière
Mme Francine GABORIAU	3 rue Nationale
M. Philippe GANGNEUX	Le Verdois
M. Jean-Christophe GAUVRIT	48 rue Nationale
Mme Catherine GRELLIER	La Métiverie
Mme Jacqueline MÉTIVIER	Le Verger
M. Denis MÉTIVIER	Le Breuil
M. Antoine ROBIN	Les Bertinières

LA VIE ASSOCIATIVE À SORIGNY

Les Associations Sorignoises seraient heureuses de vous accueillir.

Elles comptent 30 groupes régis par la Loi de 1901 (à but non lucratif) et réunis pour les motifs les plus divers.

Vous trouverez ci-dessous certainement LE ou LES groupes qui peuvent répondre à vos souhaits et faciliteront votre intégration dans la vie locale.

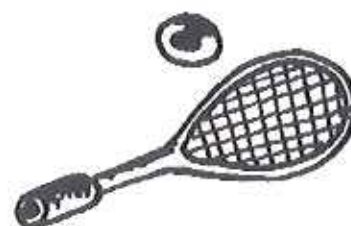


Patrick MÉTAYER
Stade de Genevray
☎:

FOOTBALL

TENNIS

Stéphane LOISEAU
3 rue des Lilas
☎ 02 47 65 95 30



Olivier BONNARDEL
13 rue de Genevray
☎ : 02 47 72 07 82

APE

**GYMNASTIQUE
VOLONTAIRE**

Colette CALANDRE
6 Av. du 11 novembre 1918
☎ : 02 47 65 96 21

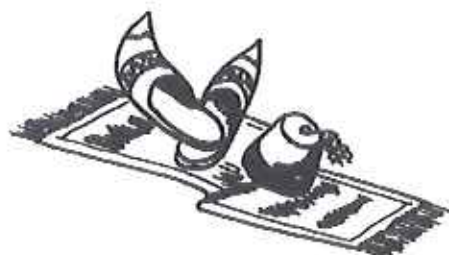
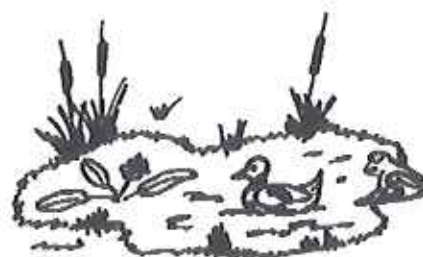


**NATURE ET
ENVIRONNEMENT**

Jean-Jacques BRUÈRE
La Petite Fleuriette
☎ :

VÉLO CLUB SORIGNOIS

Gérard VAN OOST
"Lassy"
☎ : 02 47 26 16 10



Norbert BOISLÈVE
12 rue de Monts
☎ : 02 47 26 20 96

UNCAFN

**ANCIENS
COMBATTANTS**

Edgar POULINET
23 rue de Louans
☎ : 02 47 26 20 61



Bernadette SAULQUIN
35 rue Nationale
☎ : 02 47 65 93 33

**LES JOIES DE
L'AMITIÉ**

FNATH

Responsable local
Pierre MAURICE-LÉGER
12 Rue de Monts
☎ : 02 47 26 98 02



Monique DELALANDE
6 rue de Château Gaillard
☎ : 02 47 26 05 59

**LES TRÉTEAUX
SORIGNOIS**

**LA BOULE
SORIGNOISE**

Claudette PASQUIER
6 rue du Paradis
VEIGNÉ
☎ : 02 47 26 23 04



Lydia FRÉDÉRICO
15 rue de Château Gaillard
☎ :

ATOUT LIRE

BADMINTON

Catherine VAN DELFT
La Croix de Crétinay
☎ : 06 76 75 25 03

Responsable local
Joël GARNIER
"Lassy"
☎ : 02 47 26 18 28

VIE LIBRE

**L'APICULTURE
TOURANGELLE**

Jean-François LENOIR
3 rue Michel BLANC 37500 ST GERMAIN S/VIENNE
☎ :

Norbert DONNEAU
17 rue de la Folie
☎ : 02 47 26 21 55

**SYNDICAT
DE CHASSE**

AIR OUEST ULM

Jean-Michel BOSSE
Les Fourneaux
☎ : 02 47 26 27 50

André HEITZ
Les Fourneaux
☎ : 02 47 26 01 14

AÉRO-CLUB DE TOURAINE

LES 10 DOIGTS

Marylin PROUST
15 bis rue de Monts
☎ : 06 17 96 28 83

Fabrice PASSE
Chez Mme Magali DUMÉ
4 Impasse de la Tour d'Isoré
☎ : 06 62 17 25 38

DRÔLES EN SCÈNE

SORIGNY'YOGA

Claudette MARIN
Bordebure
☎ : 02 47 26 17 07/06 87 10 23 95

Sophie JALLET
Les Bertinières
☎ : 02 47 26 16 60

DANSE

**AMITIÉ DES
PERRAULTS**

Dominique PAGE
31 rue des Perraults
☎ : 06 85 18 09 25

Aurélien RICHARD
18 rue du Château d'Eau
☎ : 02 47 65 99 46

**ASSOCIATION
LAN DU 37**

**RAIDEURS
37**

Philippe GANGNEUX
Le Verdois
☎ : 02 47 26 11 09

**TECHNO
SCÈNE**

Thierry BOUVIER
14 rue René Guignard
☎ : 06 43 88 33 80/06 07 64 81 89

Christine COLIN-DESBOURDES
4 rue de Louans
☎ : 06 71 01 71 58/09 63 00 95 23

**COMITÉ DE
JUMELAGE**

**ASSOCIATION
SPONDYLARTHRITE
ANIMATION CENTRE**

Virginie GAUVRIT
48 rue Nationale
☎ : 02 47 26 19 98

Francette DESILE
Le Châtelet
☎ : 02 47 65 95 97

**SORIGNY
MON VILLAGE**

DES SENTIERS DE RANDONNÉES PÉDESTRES SONT EN PLACE !

Vous pouvez demander un dépliant à l'Office du Tourisme
R.D 910. 37250 MONTBAZON ☎ : 02 47 26 97 87 📠 : 02 47 26 22 42
Courriel : ot-valdelindre@wanadoo.fr Site : www.ot-valdelindre.com



Nous vous signalons enfin qu'un bulletin municipal vous sera distribué au mois de janvier et trois flashes d'informations.

Ils sont rédigés pour faire le lien entre la Municipalité, les Associations et les habitants de SORIGNY.

**S'IL VOUS RESTE ENCORE
UNE MINUTE ... OU PLUS
POUR CONNAÎTRE SORIGNY**

**TOURNEZ LA PAGE, ET LISEZ LES
QUELQUES FEUILLETS SUIVANTS**

DÉMOGRAPHIE

La répartition, par tranches d'âges, permet de mettre en relief une population relativement jeune.

ANNÉES	0 À 29 ANS	30 À 59 ANS	60 ANS ET +
1983	47 %	38 %	15 %
1988	44 %	40 %	16 %
1990	43 %	41 %	16 %
1999	43 %	41 %	16 %

ANNÉES	0 À 19 ANS	20 À 39 ANS	40 À 59 ANS	60 ANS et +
2007	24 %	25 %	30 %	21 %

On note une augmentation des plus de 60 ans.



Cette population a évolué dans le temps. Le tableau ci-dessous précise cette évolution.

Depuis 1999, on dépasse des 2 000 habitants.

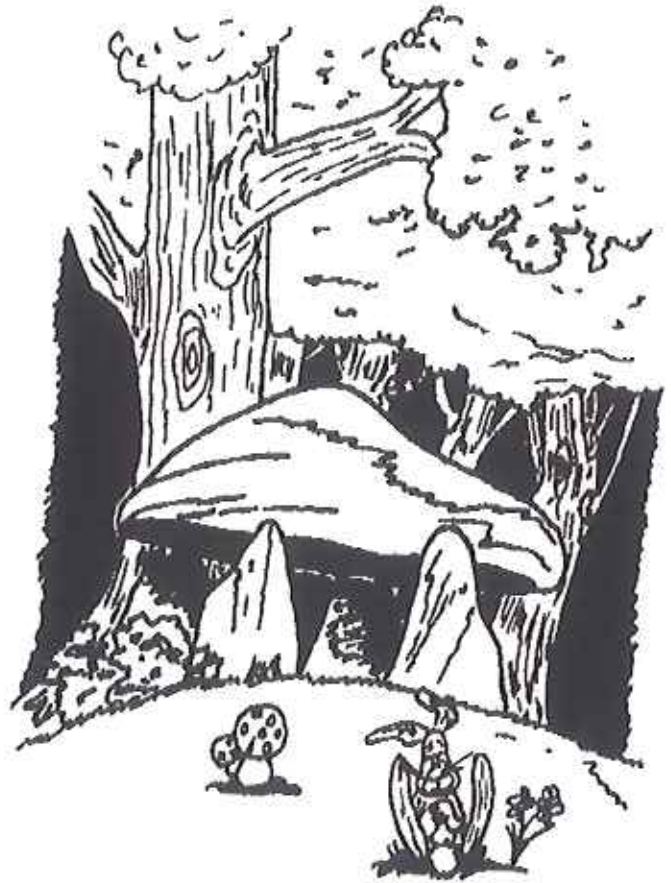
Année 1810	1 390 habitants
Année 1821	1 405 habitants
Année 1831	1 428 habitants
Année 1841	1 617 habitants
Année 1851	1 513 habitants
Année 1861	1 507 habitants
Année 1872	1 403 habitants
Année 1876	1 271 habitants
Année 1882	1 226 habitants
Année 1889	1 125 habitants
Année 1905	1 075 habitants
Année 1911	1 067 habitants
Année 1917	1 090 habitants
Année 1924	1 077 habitants
Année 1936	994 habitants
Année 1954	1 142 habitants
Année 1962	1 172 habitants
Année 1968	1 294 habitants
Année 1975	1 442 habitants
Année 1982	1 683 habitants
Année 1990	1 796 habitants
Année 1999	2 041 habitants
Année 2007	2 168 habitants

HISTORIQUE

Partout où les hommes ont pénétré, ils ont écrit l'Histoire. La Commune de SORIGNY, pourtant assise sur un morne plateau, n'échappe pas à cette règle.

Certes, le passage des premiers hommes à SORIGNY remonte dans la nuit des temps, la forêt occupant la plus grande place sur le plateau. La présence de quelques outils de pierre témoigne de ce passage il y a fort longtemps, vraisemblablement au début de l'invasion romaine. Déjà, il y avait quelques habitants par le fait que l'eau y coulait naturellement. Certains chercheurs anonymes ont fait état que les Romains se seraient arrêtés là.

Mais il faut attendre le 10^e siècle pour voir SORIGNY prendre conscience de son identité. Les moines de l'Abbaye de CORMERY avaient sans doute déjà entrepris le défrichage de la partie Nord de la Commune, en particulier le nom de "Bordebure" ou "Robe de Bure" le fait penser.



L'Église ancienne fut construite en 1031 et appartenait à l'Abbaye de BEAUMONT-LES-TOURS. Elle fut confirmée dans cette possession par une Charte de Robert Le Pieux. Y-a-t-il eu à SORIGNY des exactions graves de la part des hommes du Duc d'Anjou FOULQUES NERRA ? On n'en sait rien, mais pour que SORIGNY bénéficie d'une protection royale, il fallait une raison importante. La paroisse ainsi constituée, était sous la protection de deux fiefs : Château Gaillard qui se situait près de l'église, La Tour qui appartenait à la famille d'ISORÉ et dépendait pour la voirie du Seigneur de la Haye et pour l'assistance en armes, du Château de MONTBAZON.

Vers 1200, Jehan de THAIX, féodal habitant YZEURES-SUR-CREUSE acquiert le fief de "Thaix". Au cours du 13^e siècle, les seigneurs de MONTBAZON construisirent une aumônerie sans doute à l'emplacement de la rue de la Poste actuelle.

Les fiefs de "Château Gaillard" et de "La Tour d'Isoré" furent vendus au Chapitre de TOURS en 1488.

Au 18^e siècle, SORIGNY va subir une mutation. Une nouvelle voie est tracée, c'est la Route Nationale 10 aujourd'hui. Elle fut construite sur SORIGNY en 1746. Cette réalisation apportera un enrichissement à l'agriculture locale et SORIGNY y gagnera en nombre.

À la Révolution, un télégraphe aérien Chappe est installé sur "La Tour d'Isoré", il correspond, par temps clair seulement, avec SAINTE-MAURE-DE-TOURAINES et MONTBAZON.

En 1791, un prêtre constitutionnel est curé de SORIGNY et selon une tradition orale, l'église sera fermée sous la Terreur.

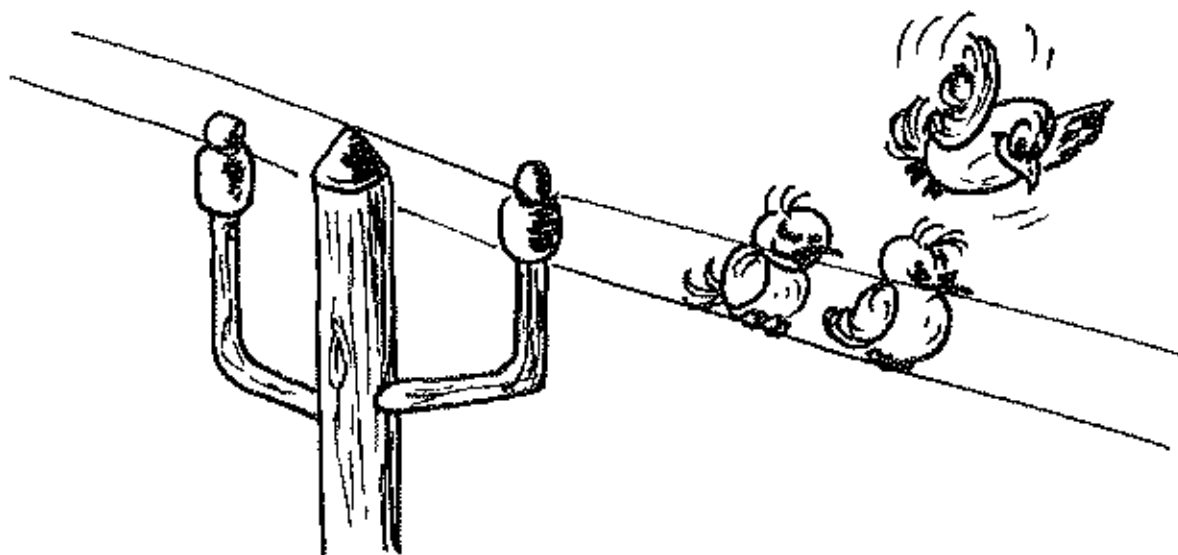
En ce 18^e siècle, l'instruction commence à se répandre dans les campagnes.

Le premier Maire de SORIGNY est mis en place en 1801. La mairie, à cette époque, devait se situer au fond de la cour de la Belle Fontaine (actuellement au fond de la Place Marcel GAUMONT). Elle changera de lieu plusieurs fois par la suite.

En 1866, l'église est partiellement démolie et reconstruite en l'agrandissant. Elle présente une caractéristique : le chœur est orienté au sud plutôt qu'à l'Est, pour répondre au désir du donataire du terrain.

La construction de la mairie actuelle date de 1851. L'école était au rez-de-chaussée, la mairie à l'étage. Elle restera à cet endroit jusqu'à la veille de la guerre 1939-1945 puis sera transférée à l'endroit où est la Poste.

L'électrification du Bourg, puis de la campagne, en 1920 va modifier la vie des habitants.



En 1922, le Conseil Municipal fait combler "Le Vivier". La place ainsi créée, recevra le Monument aux Morts, sculpté et offert par Monsieur Marcel GAUMONT, Grand Prix de Rome, enfant de SORIGNY.

En 1923, un conflit oppose le Conseil Municipal à l'Archevêque de TOURS au sujet du presbytère. Celui-ci est vendu et racheté par la famille DOYEN pour le rendre à son usage. Mais entre-temps, la paroisse sera mise en interdit.

Vers 1925, la Route Nationale 10 est goudronnée, elle sera élargie en 1939-1940 et puis encore plus tard. La circulation devient importante à partir de 1930.
En 1955, le groupe scolaire est achevé et inauguré.

En 1965, réalisation de l'adduction d'eau dans le bourg et une partie dans la campagne.

En 1970, un lotissement communal d'habitations est commencé.

En 1982, le gymnase est mis à la disposition des sportifs ainsi que deux courts de tennis en 1985.

En 1988, construction de la salle des fêtes. Elle est inaugurée le 23 septembre 1989.

En 1990, réalisation du lotissement communal des Perraults.

En 1995, construction d'une école maternelle et inauguration le 23 mars 1996.

En 1997, inauguration de la bibliothèque municipale le 5 avril.

En 1999, construction d'un restaurant scolaire et d'un centre de loisirs sans hébergement.

En 2004, achat de la propriété GAUDIN située 11 et 13 rue de Louans.

En 2005, extension du CLSH, arrivée du gaz.

En 2006, achat de la propriété MOURGAULT située 8 rue Nationale.

En 2008, réalisation d'un lotissement à la Bougrie.

En 2010, construction de la Maison des Jeunes Rue de la Voie Dieu et inauguration de la médiathèque communautaire.

En 2011, construction d'un dortoir à l'école maternelle Pierre PETIT et de commerces et logements sociaux.

En 2012, extension et réhabilitation de la mairie, baptême de l'Ecole Élémentaire Jacqueline AURIOL.



UN BLASON POUR SORIGNY

L'écu de SORIGNY, réalisé par Dominique MORCHE, graphiste-héraldiste, est la superposition de deux blasons de familles : celui des SANZAY sur celui des ISORE. La Tour illustre celle reprise dans les armes des comtes de SANZAY (propriétaires depuis 1648 jusqu'au 18^e siècle de la Tour de SORIGNY) et celle dans les armes de l'Archevêché de TOURS. Elle fait allusion au fief appelé au 15^e siècle ; La Tour de SORIGNY (nommé également fief du Château Gaillard ou Château-fort) ; et au fief de La Tour d'Isoré (du nom de ses propriétaires au 14^e et 15^e siècles) auquel fut réunie la Tour de SORIGNY pour ne faire qu'un seul et unique fief.

La herse sarrazine est reprise dans les armes des SANZAY. Cette appellation est employée en souvenir de l'époque de l'invasion des Arabes, écrasés en octobre 732 à la bataille dite de POITIERS mais qui s'étendait jusqu'aux landes de Miré, car le territoire de SORIGNY a été obligatoirement sur leur passage.

L'écusson au-dessus de la porte est le propre blason du Chapitre de l'église de TOURS avant 1672 ; il rappelle le fief de la Prévôté de SORIGNY qui en dépendait ainsi que celui de la Tour d'Isoré.

Les deux faces d'azur du blason des ISORE pourraient rappeler les ruisseaux de la Commune et surtout celui du Mardereau (affluent gauche de l'Indre) qui prend naissance au Bourg de SORIGNY. C'est pourquoi ces deux bandes déjà bleues à l'origine, passent sous la tour pour démontrer la source.

Les coquilles illustrent l'aumônerie ou Hôtel-Dieu (fondée au 13^e siècle, ruinée en 1583) rappelant le chemin des Pèlerins sur la route de COMPOSTELLE passant à l'Est du bourg de SORIGNY.

Une corbeille d'épis de blé surmonte l'écu (attribut de CERES, déesse de l'été et des cultures), elle illustre la céréaliculture dominante (1 510 hectares) sur le territoire de la Commune, la plaçant au 20^e rang dans le département ; exploitations agricoles présentes en tous temps ainsi que l'attestent les lieux-dits d'époque romaine dérivés en -acum Sénacum ("Cesnay"), Christianacum ("Crétinay"), Nettiliacum ("Nétilly") et Soriniacus (SORIGNY) évoquant la curtis, domaine carolingien de SORIGNY dont on dit que c'est le riche propriétaire du domaine qui fit élever, à ses frais, la première église.



UN PEU DE GÉOGRAPHIE

La surface de SORIGNY, 4 342 hectares, en fait une grande Commune, et en même temps, une commune rurale (80 % de terres agricoles).

SORIGNY est située en partie sur le plateau de SAINTE-MAURE. Elle est inclinée vers l'Indre où se jettent toutes les eaux de ruissellement. L'altitude moyenne est de 100 m.

SORIGNY est arrosé par deux minces cours d'eau : Le Bourdin qui se situe en limite de SAINT-BRANCHS et le Mardereau qui prend sa source dans le Bourg, par une fontaine située sous la Place du 8 mai 1945 ; il draine une partie importante des eaux du Centre et du Nord de la Commune.

La limite naturelle des deux zones géographiques de SORIGNY commence à l'Ouest de la Commune, dans l'allée de "Montison" à "Longue-Plaine". Le courant d'eau qui y passe fait frontière.

Tout ce qui est au Nord de cette ligne s'appelle Champeigne du Nord mais Champeigne Humide, par opposition aux terres de Champeigne du Nord de l'Indre qui sont sèches et très absorbantes.

Cette Champeigne est plus humide au Nord-Ouest avec des sols collants, difficiles à travailler mais fertiles quand ils sont ensemencés dans de bonnes conditions.

Au Sud de cette ligne, les terres sont argilo-siliceuses, humides, froides et battantes, c'est-à-dire qu'après de fortes pluies, elles se croûtent bloquant la levée des semis et provoquent l'asphyxie des plantes. Elles sont plus faciles à labourer mais pas toujours à préparer selon les saisons et sont de moindre rendement. Ces terres portent le nom de Bournais et étaient employées autrefois pour la construction des murs des bâtiments en colombages, ne s'effritant pas ainsi aux intempéries.



GÉOLOGIE

Elle est très disparate. Le Centre et le Nord ont une assise commune dite calcaire lacustre avec différentes formes de calcaire où l'eau se situe à des profondeurs variées.

Ainsi, le Bourg et en particulier le Nord du Bourg est assis sur la pierre à chaux. Le Nord de la commune a eu des carrières qui ne sont plus exploitées (pierres calcaires dures) à "La Coutancière". Cette partie de la Commune est riche en pierres qui affleurent parfois le sol.

La partie Nord-Ouest, "Thais", est assise sur la marne ou le falun dont la profondeur semble importante, mais ces dépôts calcaires ne sont pas noyés dans l'eau comme dans certaines régions.

A mesure que l'on se rapproche du Sud de la Commune, les roches en dépôts calcaires se raréfient, sauf exceptions. La partie Sud est assise sur de l'argile où l'on trouve des bancs de sable, imprégnés d'eau. Ces courants souterrains forment au travers des terres, des girondes, où les récoltes végètent parfois et où poussent des joncs. Dans ce secteur, on trouve des marnières qui ne sont plus exploitées.



**LES DESSINS QUI ÉGAIENT CETTE BROCHURE
ONT ÉTÉ RÉALISÉS PAR MONSIEUR JACQUES KELLOGG
CONSEILLER MUNICIPAL DE 1989 À 1992**